



Paris, le 26 février 2015

Monsieur Martin MALVY
Président du Conseil Régional
22, boulevard du Maréchal Juin
31406 TOULOUSE CEDEX 9

Monsieur le Président,

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur l'avenir du CFA Régional de l'UNICEM de Midi-Pyrénées dont l'un des sites est tarnais, sur la commune de Lacrouzette.

Spécialisé dans le travail de la pierre, il est unique en France et pertinent sur le plan économique au regard de l'importance de la filière en Midi – Pyrénées.

En effet, la loi du 5 mars 2014 portant réforme notamment de la taxe d'apprentissage est à l'origine d'une perte de ressources de 410 000 euros pour le CFA.

La réserve de fonds constituée, grâce à une gestion vertueuse, permet à ces structures de fonctionner en 2015.

Or, le cycle de formation de ces jeunes se déroule sur 2 ans.

Au-delà de la démarche métiers, il s'agit également d'assurer la préservation et la pérennité d'un pan du patrimoine industriel de la région, qui de plus à la particularité d'être implanté au cœur du Sidobre.

Nous pensons que ce centre est essentiel au devenir de ce territoire comme à celui de cette filière. Aussi, nous vous remercions de l'attention particulière que vous porterez à ce dossier qui rentre directement dans le champ d'action régional.

Veillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de notre parfaite considération.

Philippe FOLLIOT
Député du Tarn


Philippe BONNECARRERE
Sénateur du Tarn